

Décision Générale colonial

Décision n° n°6 Conges

n°6

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 18 septembre 1931
Numéro JO n° 418 du 30/09/1931	Date du numéro 30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé, pour affaires hersonnelles, de trois mois, à demi-solde dévaugée de tous accessoires, est accordé au préposé indigène des douanes Hersi Hussein, pour compter du 1° octobre 1931.